

Questions fréquentes

repas à domicile

Puis-je choisir mon menu?

Non. En revanche, les menus de la semaine sont visibles avec une semaine d'avance sur notre site internet sur www.st-louis.ch, onglet repas à domicile.

De quoi est-il composé?

Le repas est composé d'un bol de soupe et d'une salade (sans sauce), ainsi que d'une assiette contenant une viande ou un poisson, un légume et un féculent. Une livraison de menus végétariens est à l'étude.

Je suis allergique au gluten et au lactose. Proposez-vous des repas adaptés?

Non, malheureusement pas.

A quelle heure puis-je attendre la livraison?

Tous les jours entre 8h00 et 12h00.

Que se passe-t-il si je suis absent au moment de la livraison?

Le repas peut être déposé sur le palier de l'appartement, mais pas à l'extérieur. Ceci est effectué sous la responsabilité du client. Nous n'acceptons pas les clés des appartements des clients.

Le repas est-il livré chaud?

Le repas est livré froid et à réchauffer par le client 2 minutes dans un micro-onde ou dans un four préchauffé à 150 degrés pendant 5 minutes.

Quand reprenez-vous l'assiette livrée?

L'assiette rincée est récupérée lors du passage suivant.

Suis-je obligé de me décider pour des jours fixes?

Oui, de 1 à 7 jours par semaine pour une durée déterminée ou non. Par ailleurs, la livraison d'un repas peut être annulée la veille avant 10 heures. Au-delà, le repas sera facturé. Les repas non réchauffés se conservent sans problème 48 heures au réfrigérateur.

Puis-je commander un repas supplémentaire pour mon invité?

Oui, il suffit d'informer la veille avant 10h00.

Comment se passe le paiement des repas ?

Les repas sont facturés par mois entier, au début du mois suivant. Ils sont payables à 30 jours.

Comment et dans quel délai puis-je débiter la livraison des repas?

Cela peut être effectué par simple téléphone au 026/347.27.40 ou par mail (rad@st-louis.ch). Le service est activé dans les 48 heures.

Comment et dans quel délai puis-je arrêter la livraison des repas?

Cela peut être effectué par simple téléphone au 026/347.27.40 ou par mail (rad@st-louis.ch) avec une semaine d'avance.

J'habite Marly, puis-je aussi bénéficier des repas domicile?

Oui ainsi que dans les communes du Grand-Fribourg

